

[Élection des membres de la chambre d'agriculture de la région d'Île-de-France 2025](#)

En vue de l'élection des membres de la chambre d'agriculture de région Île-de-France du 31 janvier 2025, la Préfecture publie les avis de révision des listes électorales des électeurs individuels et des groupements professionnels.

Les demandes d'inscription sont à adresser à la **Commission d'établissement des listes électorales de la Chambre d'Agriculture** – Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique – 5 rue Leblanc – 75015 Paris :

- Avant le 15 septembre pour liste pour les électeurs individuels
- Avant le 1er octobre 2024 pour liste pour les groupements professionnels agricoles.

Les deux avis annonçant la révision des listes électorales à l'intention des électeurs individuels et des groupements professionnels ainsi que les formulaires de demande d'inscription sur les listes électorales peuvent être téléchargés sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France et sur le site internet de la préfecture de la Seine-et-Marne.

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Elections/Elections-de-la-chambre-d-agriculture-regionale-d-Ile-de-France-2025/Elections-agriculture-2025>

<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Elections/Elections-professionnelles>

Publié le 25 juillet 2024